



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

majorations des pensions

Question écrite n° 4240

Texte de la question

M. Jean-Claude Guibal attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la publication du décret qui, en application de l'article 126 de la loi 2012-347 du 12 mars 2012, doit instaurer la majoration de pension de la retraite de base pour les fonctionnaires, titulaires de la RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé) qui souhaitent bénéficier de la retraite anticipée pour handicap. Cette possibilité est déjà ouverte aux salariés handicapés du secteur privé. Le décret précité a été soumis au Conseil d'État en mars dernier et transmis à la signature des ministres concernés en juin mais n'a toujours pas été publié. Or, plusieurs agents des fonctions publiques ont déjà reçu leur arrêté officiel de départ en retraite au 1er octobre 2012 et craignent dès lors de ne pouvoir bénéficier de la majoration attendue. Aussi, il lui demande de prendre en compte cette situation et de lui indiquer si elle entend faire publier ce décret dans les meilleurs délais.

Texte de la réponse

L'article 126 de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 a étendu aux fonctionnaires bénéficiant de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) un droit au départ à la retraite avant l'âge de 60 ans assorti d'une majoration de pension sous réserve d'avoir validé une durée d'assurance minimale, à l'instar de ce qui existait déjà pour les salariés du privé et pour les fonctionnaires handicapés à 80 %. Dans ce cadre et comme prévu par la loi, un projet de décret, ayant pour objet de fixer les durées d'assurance minimales exigées pour l'ouverture du droit à un départ anticipé et à une majoration de pension, a fait l'objet depuis fin mars 2012 d'une concertation interministérielle nourrie. Ce texte vient d'être publié au Journal officiel (JORF n° 0218 du 19 septembre 2012). Les dispositions du présent décret sont applicables aux pensions liquidées à compter du 14 mars 2012.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Guibal](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4240

Rubrique : Retraites : fonctionnaires civils et militaires

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Réforme de l'État, décentralisation et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 septembre 2012](#), page 4932

Réponse publiée au JO le : [23 octobre 2012](#), page 5975